

DECLARATION de CONFORMITE CE

Le fabricant: Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tél. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous notre seule responsabilité que le produit:

Séries ACT-H – Registre circulaire motorisé

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans des applications pour lesquelles ils ont été conçus et conformément aux normes d'installation et aux instructions du fabricant, respectent les directives de la législation d'harmonisation pertinente de l'Union européenne, le cas échéant :

Directive Basse Tension 2014/35/EU

EN 60204-1:2018 Sécurité des machines - Equipement électrique des machines - Partie 1 : Exigences générales

Directive compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/EU

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-2: Normes génériques d'immunité pour les environnements industriels Amendement AC: 2005 à EN 61000-6-2:2005

EN 61000-6-3:2007 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3: norme générique d'immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère Amendement A1:2011 et AC: 2012 à EN 61000-6-3:2007

Directive Machines 2006/42/CE

EN 13141-2:2010 Ventilation des bâtiments - Essais de performance des composants/produits pour la ventilation résidentielle - Partie 2 : Terminaux d'évacuation et de soufflage d'air

EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Évaluation et réduction des risques

EN 1751:2014 Ventilation des bâtiments. Terminaux d'air. Essais aérodynamiques d'amortisseur et de soupapes

Directive WEEE (DEEE) 2012/19/EU – Déchets d'équipements électriques et électroniques

Directive RoHS (LdSD) 2011/65/EU –Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

Directive déléguée (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à des restrictions (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Les produits doivent être installés et entretenus exclusivement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales. Cette déclaration est seulement valide quand les appareils sont utilisés et installés conformément aux instructions de montage du produit. Les produits, assemblages ou sous-ensembles couverts par la présente déclaration de conformité ne doivent pas être mis en service avant que la machine dans laquelle ils doivent être incorporés a été déclarée conforme aux directives applicables. Cette déclaration est seulement nécessaire où le produit doit être incorporé dans une machine ou un système (par ex. composante de sécurité).

La marque de CE est fixée.

Date d'émission: 27 mai, 2021
Place d'émission: Temse, Belgique



Jos Raskin
Président-directeur Général